Nouvelles d'Europe. Mars 2012. N° 1211

La Grèce évite la faillite

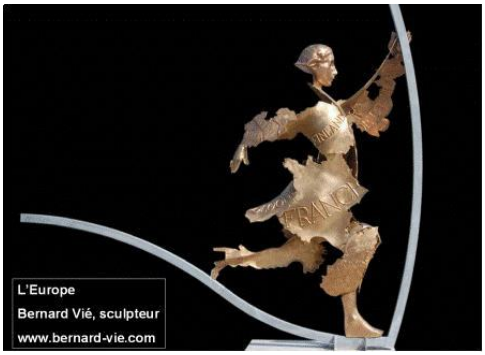

François Vié. Chronique hebdomadaire d'actualité sur l'Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9) lundi à 11h, mardi à 14h, mercredi à 6h 45, jeudi à 8h et vendredi à 9h. Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

La Grèce a obtenu des banques, assurances et fonds d'investissements qu'ils renoncent à 100 milliards de la dette qu'elles détenaient sur son Etat. Les détenteurs de dette grecque vont encaisser 72% de perte sur leur investissement. C'était la condition mise par les Européens pour accorder une nouvelle aide : après avoir obtenu un prêt de 110 milliards en 2010, la Grèce va obtenir un nouveau prêt de 130 milliards. Ces fonds vont lui permettre de recapitaliser les banques grecques et d'assurer le financement de l'Etat jusqu'en 2014. L'endettement de la Grèce reste très élevé : 120% de son PIB.

Un répit est obtenu pour réformer le pays, assainir ses finances publiques. Ceci dit, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur le remède apporté à la Grèce. L'aide est assortie de mesures drastiques : coupes dans les budgets de la défense, de la santé, des investissements publics, suppression de 15000 postes de fonctionnaires, réduction du salaire minimum, baisse des pensions les plus élevées, libéralisation de professions réglementées, nouvelles taxes, privatisations. La cure d'austérité génère une récession durement ressentie par la population. Elle entraine une baisse des recettes fiscales qui empêche la baisse du taux d'endettement du pays. Les Parlementaires européens jugent le remède trop violent. L'Europe fait-elle le nécessaire pour la Grèce ?

Une première interrogation porte sur la répartition de l'effort demandé aux Grecs. Est-il équitablement réparti ? Ne faut-il pas réduire plus les dépenses militaires ? Faire payer l'église qui est exonérée de certains impôts fonciers ? Ne faut-il pas imposer les armateurs ? Fait-on le nécessaire pour combattre une évasion massive de capitaux notamment vers la Suisse ? L'Union qui dicte les mesures de rigueur, ne doit-elle pas aussi veiller à leur juste répartition ?

D'autre part à côté de mesures de rigueur, l'Union européenne peut contribuer à la reconstruction de l'économie. Les salaires ont augmenté, entre 2000 et 2010, de 54% en Grèce contre 28 % au Portugal et 18% en Allemagne alors que sa productivité stagne. La question qui se pose est de restructurer profondément l'économie grecque, améliorer sa productivité, pour renouer avec la croissance. La Banque Européenne d'Investissement a investi 2 milliards d'€ en Grèce en 2011. Elle demande à voir ses moyens augmentés. 8 milliards de fonds de développement européen sont à la disposition de la Grèce mais ils sont sous-utilisés. Ils peuvent être mobilisés en supprimant l'obligation de cofinancement par l'Etat et en les orientant directement sur le soutien à l'économie, notamment les PME.

Il y a consensus pour dire que la cure d'assainissement des finances grecques est une nécessité, qu'il faut réformer le système administratif et politique, renoncer à la bureaucratie et au clientélisme. Les Grecs eux-mêmes le pensent : dans un récent sondage, les Grecs considèrent à 82% que la responsabilité de la crise revient à leur gouvernement et non pas « au marché ou aux spéculateurs » (9.3%) ou l'Union ou le FMI (6%). 76% d'entre eux souhaitent rester dans l'Euro.

Les Grecs reconnaissent leur responsabilité et sont prêts aux efforts nécessaires pour redresser leur économie. Les Européens ont aussi leur part de responsabilité en ayant créé une zone Euro sans gouvernance ni unité politique. Ils doivent aider la Grèce avec un souci d'équité et pas uniquement de rigueur économique. Ils doivent montrer leur solidarité non seulement en empêchant la faillite, mais aussi en soutenant la reconstruction de leur économie.